

Communiqué de presse

Solidarité internationale : d'où faut-il regarder la proposition gouvernementale, de près ou de loin ?

Paris, le vendredi 9 février 2018– Nous attendions avec intérêt ce premier Comité interministériel pour la Coopération internationale au développement du quinquennat, réuni jeudi 8 février 2018 sous la présidence du Premier ministre. Les ONG françaises membres de Coordination SUD en tirent un bilan pour le moins mitigé.

Parmi les points de satisfaction : les annonces faites pour l'éducation et la santé remettent la France dans le bon sens ! L'engagement d'atteindre 1,5 milliards d'euros pour l'adaptation au changement climatique également. Coordination SUD salue les annonces en faveur de l'égalité femmes/hommes. Nous nous félicitons également de l'augmentation à 500 millions d'euros de l'aide humanitaire française à l'horizon 2022. Même si cela reste bien en deçà des besoins, l'effort est notable. Enfin, l'annonce de la mise en place d'une feuille de route pour la réalisation des Objectifs du développement durable et son pilotage interministériel répond à une attente forte de Coordination Sud depuis 2015. C'est une bonne nouvelle même si les articulations avec le pilotage de la politique de développement et de solidarité internationale demeurent floues.

En revanche, de nombreux points nous inquiètent : nous déplorons en premier lieu l'intégration des enjeux de régulation de la migration irrégulière dans la politique d'aide au développement. « *C'est un détournement du sens de l'aide vers des enjeux qui ne la concernent pas* » pour Philippe Jahshan, président de Coordination SUD. Si nous plaidons pour une meilleure politique de protection des migrants et des réfugiés mais dans un cadre spécifique et différencié, nous insistons sur l'impérieuse nécessité d'investir intégralement les moyens de l'aide publique au développement (APD) dans la réduction de la pauvreté, des inégalités et pour la réduction des facteurs sociaux et environnementaux, et des instabilités qui empêchent à tant d'hommes et de femmes de choisir librement leur lieu de vie !

En outre, nous regrettons l'absence de toute référence à la Loi d'orientation de juillet 2014 dont la révision était prévue cette année. Elle constituait une véritable avancée démocratique pour la politique de développement de la France et permettait à celle-ci d'avoir une boussole claire, contrôlable par la représentation nationale. Est-ce le retour de la politique de développement au domaine exclusif de l'exécutif ?

De même, si une trajectoire est donnée pour l'atteinte de l'objectif présidentiel de 0,55% du RNB pour l'APD, c'est du bout des lèvres et reporté à 2020 le décaissement effectif des crédits budgétaires. L'élan dont a besoin notre APD et que nous pensions voir décoller rapidement sous l'impulsion du président de la République, prendra finalement plus de la moitié du quinquennat pour se concrétiser réellement. Les urgences sociales, humanitaires ou environnementales pourtant ne peuvent plus attendre. En outre, la cible en dons de notre aide bilatérale à l'horizon 2022 reste floue. Afin de gagner en transparence et en prévisibilité de notre aide, nous avons proposé que soit élaborée une véritable loi de programmation pour le quinquennat, voire à l'horizon 2025. Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères avait semblé intéressé par le sujet ; force est de constater que ce projet est passé à la trappe des arbitrages interministériels.

Enfin, la reconnaissance de la place et du rôle de la société civile française aujourd'hui et demain demeure très marginale dans le document. Alors que la politique de développement devient de plus en plus partenariale, et que le Président de la République avait laissé entendre sa volonté de travailler davantage avec les ONG, l'engagement à « *doubler le montant transitant par les ONG* » reste vague et demeure bien en deçà des attentes et des capacités démultipliatrices des ONG françaises. En la matière la mention de tendre vers la moyenne de l'OCDE n'est assortie d'aucun calendrier et ce n'est pas avec l'engagement pris que la France pourra réaliser cet objectif.

Ce Cicid marquera des avancées sur des points précis mais il reste flou sur de nombreux autres sujets et marque un tournant inquiétant sur le sujet migratoire. « *Au moment où une loi de programmation est annoncée pour acter un effort de 300 milliards d'euros pour la Défense, force est de constater que les engagements du gouvernement pour la solidarité internationale font plus pâle figure, pourtant nous savons que le meilleur investissement pour la paix est celui qui sait prévenir les sources des conflits. Et en la matière, pauvreté, inégalité, pression sur les ressources naturelle ou changement climatique en constituent aujourd'hui l'essentiel* » conclut Philippe Jahshan.

Contact presse

Olivier Jablonski, 01 44 72 87 15 / 06 26 20 97 25 jablonski@coordinationsud.org

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.